Aide pour ma grand-mère

Par Amelie
Bonjour, je vous explique la situation. Ma mère a décidé de s'occuper de ma grand-mère qui souffre de la maladie d'Alzheimer. Cependant, après 2 avc, elle ne peut pas s'en occuper complètement. Ma grand-mère ne reçoit donc pas les soins nécessaires et ma mère refuse un placement en maison de retraite ou quelconques aides. J'aimerais donc savoir ce qu'il serait possible de faire
Merci d'avance pour votre réponse
Cordialement.
Par ESP
Bonjour et bienvenue.
Pourquoi votre mère refuserait-elle les aides Et êtes vous prête à aller contre son désir?
[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F23595]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F23595[/url]
Dans les faits le juge demandera à entendre l'entourage. S'il y a mésentente familiale, le juge désignera sans doute un professionnel et non un membre de la famille.
Par yapasdequoi

Bonjour,

Il est possible d'obtenir diverses aides au maintien à domicile :

[url=https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/vivre-a-domicile/beneficier-daide-a-domicile]https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/vivre-a-domicile/beneficier-daide-a-domicile[/url]

qui ne sont pas uniquement des sommes d'argent, mais aussi des services (livraison de repas, soins d'hygiène, ménage, etc) pour soulager votre mère dans cette lourde tâche.

Parlez aussi avec le médecin traitant qui pourrait trouver les mots pour convaincre votre mère de se faire aider sans perdre sa fierté ni "placer" votre grand-mère en établissement.